

222C0248
FR0011289040-OP040-A07

31 janvier 2022

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;">SQLI (Euronext Paris)</p>

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 28 janvier 2022, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée Sysnion BidCo¹ visant les actions de la société SQLI, elle a reçu en dépôt 1 633 431 actions SQLI.

Au total, l'initiateur détient 3 013 010 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 65,30% du capital et au moins 62,48% des droits de vote de cette société².

La condition minimale requise en application de l'article 231-9, I du règlement général - à savoir la détention par l'initiateur, à l'issue de l'offre, d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la société SQLI supérieure à 50% - est satisfaite.

En outre, la condition minimale requise en application de l'article 231-9, II du règlement général - à savoir la présentation d'un nombre minimum d'actions tel que, à la date de clôture de l'offre, l'initiateur détienne un nombre d'actions représentant une fraction du capital et des droits de vote de la société supérieure à 50%³ - est satisfaite.

L'offre a donc une suite positive.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

¹ Contrôlée par la société DBAY Advisors Limited.

² Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant au plus 4 822 393 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Les modalités de calcul du numérateur et du dénominateur sont décrites dans la section 2.6.2 de la note d'information de l'initiateur (cf. D&I 221C3554 du 21 décembre 2021).